



N.Réf. :

Bujumbura, le

V. Réf. :

Objet :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°DNCMP/.....92.../F/2018, POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE
D'UN TOUR PARALLELE
AU COMPLEXE THEICOLE DE BUHORO.**

Date de publication: 16.03/2018

Date d'ouverture: 16.04/2018

Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un tour parallèle au Complexe Théicole de BUHORO.

Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire, exercice 2018.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. Le tour parallèle est à livrer, installer et mettre en service dans un délai maximum de Cent vingt (120) jours calendaires, comptés dès la réception de la lettre de marché signée par toutes les parties. Le lieu de livraison, d'installation et de mise en service est le Complexe Théicole de BUHORO. Le non respect de ce délai sera sanctionné par des pénalités de retard.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions juridiques, techniques ainsi que les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 153 du Code des Marchés publics révisé et tout soumissionnaire en litige avec l'OTB, pour des dossiers liés aux marchés de fournitures.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU), au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) et d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com en mentionnant la référence de publication, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à trois millions de francs burundais (3.000.000 FBU) ou mille cinq cent dollars américains (1.500 USD). La caution est libellée sous forme de garantie bancaire délivrée par une institution financière agréée. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.
Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
11. Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22224288, Fax 22224657 au plus tard le 16.04/2018 à 9h précises. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le... 16.04 /2018 à 9h précises.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération. Les offres doivent être obligatoirement paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680

Bujumbura, tél. : 22224228-22224288, Fax 22224657, le... 16.04 /2018 à 9h 30 min. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres. Le procès verbal d'ouverture doit être accompagné de la liste des soumissionnaires présents, dûment signée par ces derniers et doit être transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Adresse

16. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com.

Fait à Bujumbura, le...../...../2018

OFFICE DU THE DU BURUNDI

Leopold NAHAWENIMANA

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

Jacques BIGIRIMANA

Office du Thé du Burundi

C. T. B.

DIRECTEUR GENERAL

B.P. 2680

Bujumbura

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage